

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement

Date : Mercredi 9 octobre 2019

Heure : 19 h

Lieu : salon du personnel



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

1. Ouverture de l'assemblée

En intérim, Nathalie Hébert ouvre l'assemblée à 19h05.

2. Élection d'un ou une secrétaire

Marie-Christine Tremblay se porte volontaire pour assurer le mandat de secrétaire l réunion sur 2. Marie-Ève Pomme-Lebrun, se porte volontaire pour assurer l'autre partie du mandat.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-19-20-001

3. Adoption de l'ordre du jour

Une erreur s'est glissée à l'ordre du jour. Le point 7 est retiré. Ajout d'un point 13.7 demande de 6^e année projet spécial. Le point 14.1.2 est modifié pour 14.2.2 et ajout d'un point au 14.2.3 calendrier des activités.

Simon Lachapelle propose l'adoption de l'ordre du jour

CE-19-20-002

4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2019 et suivis

Correction au point 5.4 : l'assemblée générale était le 10 septembre et non le 10 octobre. Coquille au point 5.7 , le nom de la dame honoré était Madame Nicolovas.

Coquille au point 5.1 : une phrase est incomplète. Nous devrions lire «c'est pourquoi nous avons dû faire des vérifications **supplémentaires qui ont causé un** délai avant d'envoyer les documents présentés ».

Précision au point 5.5 : le tournage de la production Le Killing a rapporté 300\$ par jour d'utilisation pour les locaux. Cet argent servira au surcroit au secrétariat et à bonifier le matériel en classe. Le bilan de 2018-2019 n'est toujours pas reçu de la part de M. Eric Cimon. Un délai a été soumis. Une nouvelle relance au 16 octobre est proposé à M. Cimon. Au-delà de ce délai, le CE produira un rapport.

Roxana Manea propose l'adoption du procès verbal.

CE-19-20-003

5. Présentation des fonctions et des pouvoirs du CÉ

Madame Hébert explique les fonctions et pouvoirs du CÉ en différenciant les termes *adopter* et *approuver*.



6. Élection de la présidence

Madame Hébert résume le rôle du président au sein du CÉ.

Marie-Sylvie Laurin propose Martin Prudhomme qui refuse de se porter candidat au poste de président.

Marie-Christine Tremblay propose Pierre-Luc Beaucage accepte que sa candidature soit retenu.

Roxana Manea propose Marie-Ève Turcotte qui refuse de se porter candidate au poste de présidente.

Est élu par acclamation, M. Pierre-Luc Beaucage.

7. Substitut à la présidence

Point retiré à l'ordre du jour.

15. Membre de la communauté

Madame Nathalie Hébert, explique qu'il y a la possibilité de faire siéger sur le CE un membre de la communauté qui n'a pas le droit de vote au CE. M. Beaucage demande des précisions quant au rôle de ce membre.

16. Règles de régie interne (approbation)

Modifications mineures des règles de régie interne.

Précision sur le vote par courriel. Roxana Manea propose l'adoption du procès-verbal.

CE-19-20-004

a. Calendrier des rencontres du CÉ (consultation)

Un calendrier tentatif est proposé par Madame Hébert. Quelques modifications y sont apportés. Le calendrier final est le suivant :

Mardi 5 novembre 2019

Mardi 3 décembre 2019

Mardi 14 janvier 2020

Mardi 18 février 2020

Mardi 17 mars 2020

Mardi 21 avril 2020

Mercredi 20 mai 2020 (*possibilité de déplacer le 19 si pédago n'a pas lieu – force majeure*)

Mardi 16 juin 2020

Mélanie Gilbert demande le vote pour que l'assemblée ait lieu à 18h30. Marie-Christine Tremblay propose 18h45. Cette proposition convenant à la majorité, la prochaine réunion aura lieu à 18h45.

17. Parole au public

Aucun public présent

18. Parole aux invités

Aucun invité présent

19. Dénonciation d'intérêts (information)

Explication de l'importance de dénoncer les conflits d'intérêts.

13. Affaires courantes

13.1. Conférence aux parents (discussion)

La mesure budgétaire est légèrement augmentée. Un budget de 1380\$ est disponible pour organiser des conférences. Marie-Sylvie Laurin se propose pour faire quelques recherches pour de nouveaux sujets de conférences. Elle suggère de revenir au CE du 5 novembre avec quelques propositions. Madame Hébert s'engage à faire des recherches pour l'offre du Théâtre Parminou, suggéré par Marie-Ève Turcotte.

13.2. Sorties à pied autour de l'école (approbation)

Madame Hébert propose que le CE adopte en bloc que chaque classe soit autorisée aux sorties à pied autour de l'école. Certaines conditions sont essentielles soit que ces sorties soient gratuites, en groupe et à pied. Simon Lachapelle approuve cette proposition de sorties.

CE-19-20-005

13.3. Activités éducatives complémentaires (approbation)

Présentation des activités éducatives complémentaires pour l'année. Il y a dépassement du seuil de 60\$ pour les 5^e et 6^e année. Dans le cas des 6^e années, un sondage a été distribués aux parents confirmant le 80% de participation. Les 5^e années n'ont pas encore soumis en consultations aux parents. Suite à la confirmation du 80% de participation, l'ensemble des membres du conseil d'établissement s'entendent sur la proposition offerte.

Martin Prudhomme propose l'approbation de ces activités

CE-19-20-006

13.4. Service de traiteur (discussion)

Madame Hébert trace un portrait du premier mois d'utilisation du service de traiteur. L'école et le service de garde, s'estiment satisfait du service offert. Un élève a fait part à la direction du fait que le traiteur génère beaucoup de déchets. Le fournisseur de service est sensibilisé à la cause et tente de trouver une façon de réduire son empreinte écologique tout en respectant les normes du MAPAQ. Discussion autour de différentes solutions. Mélanie Gilbert questionnera son équipe sur l'intérêt de changer les chose et discutera avec eux de la possibilité de mettre en place de nouvelles façons de faire. Un retour au prochain CE est souhaitable. Un questionnement est aussi soulevé sur le délai de commande. Une vérification auprès du fournisseur sera faites.

13.5. Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)

Un montant de 414\$ est disponible pour le fonctionnement du CÉ. Marie-Ève Pomme-Lebrun propose que ce 414\$ soit administré par Madame Nathalie Hébert selon les règles de régie interne. Les sommes restantes en fin d'année serviront à organiser un 4 à 7 pour les bénévoles. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-19-20-007

13.6. Dérogation à la politique alimentaire (approbation)

Il est proposé par Simon Lachapelle qu'une dérogation à la politique alimentaire soit octroyé pour les campagnes de financement et les grandes fêtes. Cette proposition est approuvé à l'unanimité.

CE-19-20-008

13.7. Un groupe de 6^e année, dans le cadre du projet «Citoyen de demain» demande aux membres du CE l'autorisation de vendre des collations à la prochaine pédao du 25 octobre afin d'offrir des jouets, nourritures et autres au Refuge de la rive-sud. À l'unanimité, le CE accorde son autorisation à la tenue de cette campagne de financement.

14.Suivis des comités

14.1 Bibliothèque : une soumission de 100 626\$ a été soumise en juin dernier. Cette soumission a été refusé compte tenu que la somme amassée était bien en dessous de la soumission. En date du 9 octobre 2019, un montant légèrement supérieur à 80 000\$ a été amassé en un peu plus de 2 ans.

Discussion autour de la possibilité d'ouvrir à nouveau la bibliothèque avant la rénovation de la nouvelle bibliothèque. Marie-Christine Tremblay propose de remettre en marche la bibliothèque. Madame Hébert fera le suivi avec le comité bibliothèque. Marie-Ève Turcotte demande du renfort au sein du comité de rénovation de la bibliothèque.

CE-19-20-009

14.2 Financement

14.1.1 Retour sur la fête familiale

Madame Hébert souligne l'organisation exceptionnelle de la fête de la rentrée et tient à remercier le personnel du service de garde, le personnel enseignant et les parents qui ont contribué à la bonne marche de cet événement.

14.1.2 Le comité de financement a tenu une rencontre en amont du CE et soumet un calendrier des campagnes de financement à venir.

Il est proposé par Roxana Manea de donner suite à l'activité Bazar, organisé par Marie-Jilte Ouellet les 28-29 novembre en soirée.

CE-19-20-010

Les activités «danse» et «cinéma» seront soumises à l'approbation au prochain CE.

15. Information

15.1. Parole au président

Rien

15.2. Parole aux membres

Roxana Manea demande un suivi sur l'idée proposée en 2018-2019 pour du parascolaire en musique. Ce projet est tombé à l'eau avec le changement d'enseignant.

Elle questionne également la possibilité de transmettre le procès-verbal plus rapidement aux parents via le site web de l'école afin de favoriser la transparence.

15.3. Parole au représentant du comité de parents

1^e assemblée générale du comité de parents a lieu le 10 octobre. Marie-Ève Turcotte fait un survol du projet de loi en discussion et des principaux changements s'y rapportant.

15.4. Parole à la représentante du service de garde

Préparation des sorties Maison des jeunes et sortie à la piscine. Les formulaires ont été envoyés aux parents cette semaine. Prochaine pédagogie : 1 minute pour gagner!

15.5. Parole à la direction

Madame Hébert soumet qu'une formation sera disponible pour les membres du CE. Cette information sera envoyée par courriel.

16. Levée de l'assemblée à 22h14.